

# PROGRAMME DES COMPETITIONS, STAGES ET MODALITES DE SELECTIONS -18 ANS

---

## OBJECTIF GENERAL

Les objectifs de l'équipe de France – de 18, sont avant tout la formation et l'acquisition d'expérience internationale dans le but de progresser pour passer en groupe France junior et devenir performant au plus haut niveau en senior.

## PROGRAMME

### 1. Stages

Ouverts à tous les sportifs du groupe France -18 ans 2017 sur convocation

<b>Stage n°1 Automne</b>	du 25 au 28 novembre 2016	Nant (12)
<b>Stage n°2 Hiver</b>	du 17 au 20 février 2017	Carcassonne (11)
<b>Stage n°3 Eté</b>	du 17 au 21 juillet 2017	Chalmazel (42)

### 2. Championnats d'Europe des Jeunes (EYOC) du 27 juin au 03 juillet 2017 (Slovaquie)

### 3. Sélections GF-18 2018 le 26 octobre 2017 Ille-et-Vilaine (35)

### 4. Test physique 3000m

Une performance chronométrée de 3000m sur piste standardisée d'athlétisme (400m) est à réaliser pour le 18 septembre 2017, lors d'une compétition d'athlétisme ou validée par votre entraîneur personnel. Le temps réalisé sera à transmettre à l'entraîneur référent du GF-18.

L'objectif de ce test est double : permettre de déterminer le niveau de performance à un moment de l'année, et évaluer au fil des saisons les progrès de chaque sportif de haut niveau, et mettre les résultats en lien avec les pré-requis nécessaires pour parvenir au très haut niveau international.

Ce test est obligatoire pour tous les sportifs appartenant au groupe France moins de 18 ans, et fortement recommandé pour tous ceux qui souhaiteraient l'intégrer.

## MODALITE de SELECTION

### 1. Sélections aux Championnats d'Europe des Jeunes (EYOC) 2017 en Slovaquie.

Les sélections se dérouleront les 15 et 16 avril 2017 dans le Forez (42).

Ces sélections sont ouvertes aux H/D16 et H/D18 et ne sont pas réservées uniquement aux coureurs inscrits en liste espoir et en groupe France.

Selon les dates des examens, du BAC ou du Brevet des Collèges, la DTN étudiera au cas par cas la faisabilité pour décaler les épreuves dont les dates sont incompatibles avec une participation aux EYOC ou les reporter lors de la session de remplacement.

L'inscription aux courses de sélection doit être faite au regard des modalités des organisateurs.



Seront pris en compte les résultats aux 3 compétitions suivantes :

- Samedi 15 avril 2017 : Sprint et Moyenne distance
- Dimanche 16 avril 2017 : Longue distance

#### Critères de sélection pour les EYOC :

Seront retenus par le comité de sélection au maximum 4 sportifs par catégorie de l'EYOC (H/D16 et H/D18).

*Délais de sélection : 19 avril 2017 pour les D/H16  
et 17 mai 2017 pour les D/H18.*

Les sportifs sélectionnés pour les EYOC n'appartenant pas au GF-18 2017, intègrent de par leur sélection, les actions du programme du groupe France 2017.

## **2. Sélection GF-18 2018**

Un regroupement de détection et de sélection finale pour définir la composition du GF-18 2017 sera organisé le 26 octobre 2017 en Ille et Vilaine (35).

### ➤ **Pré-sélection**

Seront présélectionnés pour participer aux tests de sélection finale du GF-18 2018, des coureurs détectés sur leurs résultats de l'année 2017, ayant de réelles capacités à se sélectionner dans le groupe.

Les compétitions de référence prises en compte sont les suivantes :

- Sélections EYOC
- Championnats de France individuels
- Nationales SO, SE, NW, NE

Des coureurs qui s'entraînent en pôle ou en structures associées du PES peuvent être convoqués également aux sélections.

### ➤ **Sélection**

Le groupe France -18 ans 2018 sera constitué au minimum de 10 hommes et 10 dames répartis en fonction de leur niveau, sur 3 années d'âge.

Au regard de bons résultats sportifs à l'EYOC, des coureurs nés en 2001 ou 2002 peuvent être sélectionnés d'office dans le GF-18 2018.

Seront retenus par le comité de sélection, les coureurs hommes et dames nés en 2001, 2002 et 2003 dont le potentiel démontré tout au long de la saison 2017, en compétition et en stage fédéral (sauf pour ceux nés en 2003), permettrait à moyen ou long terme de remplir les objectifs fédéraux internationaux.

Il est de la responsabilité des clubs de favoriser la participation des jeunes talents aux compétitions du groupe national.

